

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 36 (1944)
Heft: 8

Rubrik: Le mouvement éducatif à travers le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le mouvement éducatif à travers le monde.

Le Bureau international d'éducation est l'une des rares institutions internationales sinon la seule qui ait maintenu son siège à Genève sans restreindre son activité d'avant-guerre. Dans le dernier numéro de son bulletin, nous trouvons d'intéressantes informations sur le mouvement éducatif dans divers pays. Nous avons tiré de ce bulletin quelques extraits marquant un progrès dans le domaine éducatif dans certains pays.

Argentine:

Voyages gratuits. La Direction générale du tourisme a reçu de plusieurs entreprises industrielles et commerciales l'offre de bourses, destinées à payer des voyages d'information à l'intérieur du pays aux meilleurs élèves diplômés des écoles commerciales et industrielles de Buenos-Aires.

Australie:

Charte de la jeunesse. La branche de l'Australie méridionale de la Ligue pour l'éducation nouvelle est en train de préparer une Chartre de la jeunesse qui constituera la base de l'activité future de la Ligue. Parmi les questions qui pourront être étudiées dès maintenant figure celle de la réforme des programmes, impliquant très probablement l'abolition ou la modification de certains examens ou leur remplacement possible par des tests. Des commissions spéciales ont été chargées de faire des recherches dans les trois directions suivantes: 1^o le but de l'éducation et le milieu social; 2^o le contenu et la continuité du programme; 3^o l'éducation physique.

Brésil:

L'enfant dans le nouveau code du travail. Le code du travail adopté par le décret-loi de mai 1943 contient différentes mesures visant à assurer aux enfants des conditions de travail qui soient compatibles avec leur santé et leur instruction professionnelle et générale. Il est stipulé entre autres que les institutions de prévoyance sociale devront, soit directement, soit avec la collaboration des employeurs, favoriser la création de colonies de vacances au bord de la mer ou à la montagne, et couvrir les frais de séjour des jeunes travailleurs. En outre, ces derniers doivent être encouragés à fréquenter régulièrement les terrains de récréation, de manière à s'habituer à de bonnes conditions d'hygiène ainsi qu'à la vie collective.

Etats-Unis:

Histoire nationale. Un vaste programme visant à améliorer l'enseignement de l'histoire américaine dans les écoles et les collèges des Etats-Unis a été établi par un comité formé d'éducateurs et d'historiens. Le comité recommande pour les degrés moyens, sous le titre général «Comment vivent les peuples» un enseignement concernant les explorations, les établissements de colons, le mouvement des peuples vers l'ouest, etc. Dans les degrés suivants, le programme devrait avoir comme thème «La formation de la nation». Enfin, aux degrés supérieurs de l'école secondaire, le programme embrassant le développement national dans son ensemble sous le titre de «Une nation démocratique dans le cadre du monde», devrait porter sur le système politique américain, l'évolution de la démocratie, l'évolution du peuple américain, la seconde révolution industrielle, l'influence internationale et les responsabilités des Etats-Unis, les idées et les idéaux américains. Le comité émet aussi le vœu que l'histoire américaine soit écrite et enseignée de façon à éveiller dans l'esprit des élèves la conscience intelligente du monde existant en dehors des Etats-Unis.

Réadaptation professionnelle et facilités d'études pour démobilisés. La rééducation et la réadaptation après leur démobilisation des hommes employés pour la guerre préoccupent beaucoup les éducateurs. C'est ainsi que plus de 2000

maîtres, directeurs et administrateurs de l'éducation venant de toutes les parties des Etats-Unis, se sont réunis en une conférence organisée à Chicago par l'Association professionnelle américaine, pour discuter de cette question importante. Un projet a été présenté entre autres consistant à organiser dans chaque Etat un bureau conseil qui centraliserait toutes les organisations sociales et éducatives s'occupant d'orientation et servirait d'agent de liaison entre elles et avec les employeurs. D'autre part, des facilités sont envisagées pour les personnes qui, après avoir servi dans des activités de guerre, voudraient faire des études universitaires. Les candidats seraient soumis à des tests d'aptitude et de connaissances plutôt qu'aux exigences habituelles des examens d'entrée.

Conférence internationale. Réunis au Hood College en une Assemblée internationale de l'éducation, les représentants de 32 nations alliées ont adopté un programme de 9 points destiné à éléver le niveau de l'enseignement dans tous les pays du monde. Ces points établissent entre autres l'égalité d'accès à l'éducation pour tous, sans préjugé de race ou de couleur, le développement des possibilités d'enseignement d'un niveau avancé par le moyen de la presse, de la radio et du cinéma, l'importance de l'éducation destinée à développer la compréhension internationale, l'utilisation de l'école pour enrichir la personnalité humaine, développer les compétences économiques, les qualités morales et la responsabilité civique et politique. Il n'est nullement question toutefois d'imposer une doctrine ou des méthodes à aucune nation. Les participants aux réunions du Hood College ont reconnu au contraire que l'éducation devait surgir des besoins de l'individu lui-même beaucoup plus que consister en une pression exercée sur lui du dehors.

France:

Une exposition. C'est à Paris, à la maison des Beaux Arts, que l'Association française des auberges de la jeunesse a organisé une exposition de photos, de plans, de graphiques portant ce titre: «Routes du monde entier». On trouvait là, émanant non seulement de France, mais d'Angleterre, d'Allemagne, de Suède, de Hollande, de Suisse, de Belgique, toute une documentation où s'expriment les diverses conceptions que les architectes peuvent avoir pour une auberge pour la jeunesse.

Suisse:

Orientation professionnelle. A la demande des autorités scolaires une trentaine de patrons de la commune de Niederlenz (Argovie), appartenant à 19 professions différentes (paysans, artisans et commerçants) ont accepté de se mettre un après-midi par semaine à la disposition des élèves de la dernière année scolaire pour les initier pratiquement à leur métier respectif. Après avoir passé deux après-midi chez un certain nombre de patrons désignés pour eux par leurs parents, les jeunes gens avaient le droit de revenir chez celui dont le métier les avait le plus attirés. Chaque patron devait s'efforcer de faire connaître aux jeunes aspirants tous les aspects de son métier, ses bons comme ses mauvais côtés, ses inconvénients et ses possibilités.

Pour apprendre l'allemand. Les cours de langue allemande, à l'intention des élèves de la Suisse romande, organisés depuis 10 ans par l'Université commerciale, le canton et la ville de St-Gall, ont été reconnus par le Département fédéral de l'intérieur à Berne. Ils comportent des cours annuels et des cours de vacances au terme desquels on peut obtenir un diplôme officiel ou un certificat de langue allemande. Le Département fédéral de l'intérieur rembourse le 50 % du prix d'écolage aux participants aux cours de vacances. De plus, ceux-ci jouissent d'un rabais de 50 % sur les tarifs des C. F. F. Ensuite, d'une entente avec plusieurs écoles cantonales de commerce de la Suisse romande, l'Institut sur le Rosenberg à St-Gall a prévu, à partir de ce printemps, dans sa section commerciale, des classes spéciales pour Suisses romands. Ces classes donnent la possibilité aux élèves des écoles cantonales de commerce de Suisse romande d'étudier une année à St-Gall pour, sans perte de temps, reprendre ensuite leurs études en Suisse romande dans la classe même qu'ils avaient quittée.